



## Universités & Territoires

**Sommaire n° 86 • Numéro de synthèse du Colloque de l'AVUF à Poitiers du 23 mars 2012**

**2** Séance d'ouverture. **3/4** Interrogations critiques des notions d'attractivité et de rayonnement. **5** Les facteurs d'attractivité pour les étudiants et enseignants-chercheurs. **6/7** Témoignages de La Rochelle, Amiens et de la Région Champagne-Ardenne. **8** Analyse par Michel Grosseti. **9/10** Atelier n°1 : sous l'angle étudiants et enseignants-chercheurs. **11/12** Atelier n°2 : sous l'angle des relations entre enseignement supérieur - recherche et monde économique. **13/14** Atelier n°3 : logiques de concurrence ou logiques de complémentarité entre les territoires. **15/16/17** Restitution des trois ateliers. Synthèse et conclusions.

# Attractivité et rayonnement des villes universitaires

par Hélène Mandroux, Présidente de l'AVUF et Maire de Montpellier

Je souhaite adresser mes remerciements à l'ensemble des parties prenantes de ce colloque sur l'attractivité des villes universitaires (la Conférence des Présidents d'Université, la Caisse des dépôts, Sodexo, Latitude, Universités & Territoires, Sup Conseil,...) et plus particulièrement à Alain Claeys, Maire et Président de l'agglomération de Grand Poitiers, et surtout parlementaire aguerri sur les questions d'enseignement supérieur et de recherche. Je veux le remercier d'avoir accepté d'accueillir un colloque sur le thème de l'attractivité universitaire de nos villes : question devenue essentielle pour les membres de notre association.



Le thème du colloque dont *Universités & Territoires* publie la synthèse avait été systématiquement

évoqué lors de nos derniers colloques, à Aix-en-Provence fin 2009 et Roanne en mai dernier, notamment.

Les rendez-vous des villes universitaires et de leurs partenaires que nous organisons permettent aux élus locaux, aux cadres territoriaux ainsi qu'à leurs interlocuteurs du monde universitaire et des organisations étudiantes d'échanger sur leurs pratiques et surtout de mutualiser leurs expériences. Le

but poursuivi est de faire progresser, partout en France, les coopérations entre les universités et leurs territoires d'implantation et de rayonnement.

L'enseignement supérieur et la recherche contribuent en effet au rayonnement de nombreuses villes françaises, qu'elles soient métropoles régionales ou villes moyennes. Mais dans un contexte de mondialisation de l'enseignement supérieur, qui entraîne progressivement comparaisons, classements et mobilité des étudiants ou des chercheurs, la pérennité ou l'accroissement de ce rayonnement suppose aujourd'hui de développer de véritables politiques d'attractivité.

L'attractivité n'est pas un acquis définitif ; elle se construit et s'entretient par une multiplicité de facteurs extrêmement variés, comme l'excellence de la recherche, l'amélioration du cadre de vie, la réputation des formations, le potentiel d'emploi local pour les jeunes diplômés, ou encore l'image générale de la ville universitaire, véhiculée notamment à partir d'innovations urbaines ou d'événements scientifiques, sportifs ou culturels.

Nos débats ont été fructueux pour la réflexion, les projets et les actions que chacun de nous doit entreprendre sur ses territoires. La qualité des experts et des élus qui ont apporté leurs critiques, analyses et témoignages a largement contribué à la réussite de nos travaux. Je vous souhaite une excellente lecture. ■



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris : Philippe Campinchi - Email : [philippe@campinchi.com](mailto:philippe@campinchi.com) - Tél : 0684606274 - [www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr) • Création graphique : PCC [stocker@crouitch.com](mailto:stocker@crouitch.com) • Rédaction : PCC, Bruno Martin, Nicolas Delesque, François Perrin. [redaction@sarlpcc.com](mailto:redaction@sarlpcc.com) • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - PCC • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Daniel Lamar, Elise Renaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



# Attractivité et rayonnement

Les questions d'attractivité et de rayonnement de nos universités sont, à l'évidence, affaires de nos universités ; mais comment, en cette période de concurrence internationale et de poursuite d'accroissement des effectifs de diplômés, séparer les politiques universitaires de celles des territoires sur lesquelles elles sont implantées ? Les territoires ont leurs spécificités démographiques, géographiques, économiques, sociologiques, et c'est ici que se trouve l'apport essentiel du couple « Université - collectivité locale. »

## Séance d'ouverture Univers... cité

Selon Alain Claeys, Président de Grand Poitiers, il y a trois défis à relever pour favoriser l'attractivité et le rayonnement de l'enseignement supérieur. Cela passe tout d'abord par une problématique liée à l'aménagement du territoire où « il n'y a pas d'autonomie durable des universités sans un Etat-stratège. » Pour que le développement du supérieur soit soutenable, il faut de forts « contrats de projets » sur lesquels l'ensemble des acteurs s'investissent.

Le second enjeu se trouve dans la montée en puissance des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), mis en place depuis 2006 mais qui restent encore aujourd'hui des « structures assez floues, utiles dans le cadre du Plan Campus pour certaines universités. » Pour le moment, les PRES ont strictement un rôle de coordinateur des territoires de l'enseignement supérieur, agissant à différentes échelles en fonction des entités et des académies.

Enfin, Alain Claeys considère que la ques-

tion de l'orientation des bacheliers est primordiale, au sens où les régions doivent y jouer un rôle. Le rayonnement des établissements passe aussi par leur adéquation à la vie socio-économique des territoires.

Hélène Mandroux, Présidente de l'AVUF, réaffirme le rôle de cette association comme espace de réflexion pour les collectivités. Créée par Pierre Albertini, elle fête ses 20 ans en 2013. Aujourd'hui et avec cette maturité, on y compte 70 villes de tailles diverses : « l'AVUF couvre l'ensemble du territoire français, dans toute sa complexité. » La recherche est une chance pour les territoires et le rayonnement des villes. La convention AVUF-CPU signée en 2010, et la participation de l'AVUF au colloque de la CPU à Marseille en février 2012 témoignent des liens forts entre les collectivités et les universités sur cette thématique. L'influence croissante des classements des établissements (Shanghai, Times Higher Education, etc.) font que « du jour au lendemain, on est à l'international. » Tous les acteurs doivent travailler ensemble et de façon complémentaire et convergente.

« La notion d'attractivité pose alors une question réelle : va-t-on vers une logique de concurrence ou de complémentarité pour l'aménagement des territoires ? » Les universités sont des pôles essentielles d'attractivité du territoire. Globalement, l'éducation doit rester un secteur prioritaire : « les collectivités ont déjà la responsabilité de la maternelle et du primaire » pour faire de notre jeunesse un vecteur de citoyenneté.

Jean-Pierre Gesson, représentant la CPU, témoigne de la volonté des universités à « faciliter l'élaboration des Schémas Locaux et Régionaux d'Enseignement Supérieur et de Recherche via les accords-cadres. » En France, les situations sont contrastées et inégales, en fonction des pactes locaux, socio-économiques et culturels des territoires concernés. Le récent colloque annuel de la CPU a participé à l'élaboration de 20 propositions pour l'enseignement supérieur de demain, en s'appuyant sur un souhait central : « l'Université pour la Cité, la Cité pour l'Université. » Le rayonnement national, mais aussi international, est donc au cœur des réflexions des universités. ■



Sur la photo, de gauche à droite, **Jean-Pierre Gesson**, Président de l'Université de Poitiers représentant la Conférence des Présidents d'Université (CPU), **Alain Claeys**, député-Maire de Poitiers, Président de la Communauté d'agglomération de Grand Poitiers, **Hélène Mandroux**, Maire de Montpellier, Présidente de l'AVUF.

# Interrogations critiques

Cet exposé introductif présenté par l'économiste Olivier Bouba-Olga et l'urbaniste Christophe Demazière avait pour objet de s'interroger sur les notions d'attractivité et de rayonnement. Ces interrogations critiques à deux voix ont donné du recul à l'ensemble des participants de ce colloque : élus, universitaires, acteurs du monde économique et social, responsables nationaux, etc. Par cette présentation originale, les organisateurs du colloque ont cherché à démontrer qu'il était impossible de penser les relations universités et territoires à travers un seul et même prisme, et qu'une pluralité d'acteurs était nécessaire pour comprendre et agir sur cette problématique.

## Compte-rendu

### Les notions d'attractivité et de rayonnement

**Olivier Bouba-Olga a introduit son propos en projetant le classement 2011-2012, édité par le magazine L'Étudiant, sur « Les villes où il fait bon étudier. »**

L'économiste de l'Université de Poitiers a volontairement présenté cet exemple en particulier pour insister sur le fait qu'on doit avoir un regard critique sur les classements en général. Il pointe en effet le manque d'objectivité d'un classement à « 39 critères regroupés en 4 catégories auxquelles l'application de coefficients n'est pas indiquée. » En effet, on y trouve plusieurs critères dépendant de la taille de la ville universitaire et d'autres plus corrélés entre eux : total des emplois, nombre d'étudiants, nombre de fauteuils de cinéma, etc. Il met également en avant la présence de « critères assez farfelus » au regard du rayonnement des villes, comme la fréquentation des sites touristiques sur les trois dernières années. Enfin, on peut facilement constater des « évolutions radicales en

un an pour des éléments structurels », au lieu de prêter une véritable attention aux éléments structurels.

On essaye souvent via les classements de « faire parler les chiffres », au lieu d'identifier les vrais problèmes pour y trouver des réponses politiques. La logique de benchmarking consacre donc ici une pratique théorique où seules les statistiques sont audibles. « Ceux qui râlent sont ceux qui sont mal classés. » Ceux-ci pensent ensuite à tort qu'il « suffira d'imiter les meilleurs pour arriver à leur niveau » ce qui enferme les classements dans une vision toute relative. Or, comme le souligne l'économiste Bouba-Olga, cette « stratégie du pingouin » nous ferait donc importer, en créant passivement une version française, des points de systèmes institutionnels fonctionnant bien à l'étranger comme « le système éducatif finlandais, le système monétaire américain ou encore le système d'emploi du Danemark. » Ces sys-

tèmes ont des fonctionnements complexes qui ne sont ni transposables, ni imitables. Les classements ont donc des limites évidentes, et il conviendrait d'en sortir pour des analyses plus approfondies, pour aller contre les effets de structures.

Concernant la question unique de l'attractivité, il s'agit « d'une notion mobilisée dans de nombreux domaines, vis-à-vis des entreprises, des créatifs, des universitaires, etc. » On peut identifier les discours ambivalents sur « l'extérieur », oscillant entre la crainte des autres et l'espoir dans le même temps que l'extérieur nous sauvera. Dans les faits, l'attractivité fait appel aux mobilités, qui sont au final assez faibles : les entreprises sont créées où habitent les créateurs, la mobilité régionale est faible et quand elle est optimale, elle n'est pas captive pour les politiques publiques qui ont du mal à les contenir.

suite page 4



**Olivier Bouba-Olga** (à droite sur la photo) est Professeur de sciences économiques à l'Université de Poitiers, et chargé d'enseignement à l'Institut d'Études Politiques de Paris. Ses recherches portent principalement sur les dynamiques territoriales (délocalisations/relocalisations d'entreprises, géographies de l'innovation, marché local du travail). Il est notamment l'auteur des *Nouvelles géographies du Capitalisme* (Seuil, 2006) et anime un blog (<http://obouba.over-blog.com/>) consacré à l'analyse de l'actualité économique.

**Christophe Demazière** (à gauche) est Professeur en aménagement-urbanisme à l'Université François-Rabelais de Tours. Il est spécialisé dans les questions liées au développement des territoires et il a mené des recherches sur la construction intercommunale, la coopération métropolitaine, la planification spatiale et coordonne actuellement un programme de recherche sur l'économie des villes petites et moyennes. Avec le PUCA et la DREAL Centre, il anime en région Centre le Pôle régional d'échanges sur le développement et l'aménagement des territoires qui débat des relations entre universités et territoires.

## Exposés introductifs (2)



### DES CLASSEMENTS QUI DÉRANGENT...

Mr Bouba-Olga conclut en expliquant que le poids de l'enseignement supérieur dans les régions est directement corrélé au poids des cadres dans la population active et ce, quelles que soient les formations. L'impact de l'enseignement supérieur est important pour les territoires mais « les effets de mode, comme les classements » devraient être évités dans la construction des politiques. Le Maire d'Amiens fait le constat que « les classements participent à des représentations qui concourent à des accès inégaux aux territoires et aux universités ». En effet, des politiques peuvent être conçues et menées pendant des décennies et « démolies bien plus vite par les classements en tous genres » (Gérard Blanchard, Président de l'Université de la Rochelle).

Christophe Demazière, professeur en aménagement-urbanisme, explique que du côté des chercheurs en économie régionale, ces questions d'attractivité et de rayonnement émergent. Alors, prend-on les territoires comme étant des périmètres administratifs ou des réalités culturelles, sociales et économiques ? Il y a un véritable lien à réfléchir entre « le passif » des territoires, au sens du patrimoine, et des comportements de mobilité des étudiants, notamment avec les 3/4

des effectifs étudiants dans 30 villes universitaires seulement.

L'Université connaît en France une évolution rapide. De plus en plus d'acteurs interviennent dans le champ universitaire et chaque établissement d'enseignement supérieur est toujours plus en capacité de gérer des relations avec son environnement. Localement, le supérieur représente de « 0,5 à 1% des populations actives locales ». La consommation de biens et de services par les universités induit des emplois directs et indirects. Pour ces territoires infra-nationaux, surtout ceux constitués autour de villes moyennes, la présence d'établissements d'enseignement supérieur a donc un impact fort sur leur développement. La relation entre l'attractivité des universités et les équipements mis en place par les villes est interdépendante. L'intérêt porté à l'enseignement supérieur par les collectivités locales apparaît donc, de leur point de vue, tout à fait logique. « Une ville doit maximiser les dépenses locales des étudiants » et mesurer dans le même temps les effets de la présence d'une université sur un territoire. Que mettre derrière ces effets induits par l'enseignement supérieur ? L'effet d'image difficile à mesurer, l'effet d'attractivité démographique, l'effet universités-entreprises... ■

« Quel lien entre les visites au Futuroscope et l'Université de Poitiers par exemple ? »

Olivier Bouba-Olga.

« L'effet le plus important sur un territoire est la dépense de l'étudiant ».

Christophe Demazière.



Sur la photo de gauche, **Virginie Bertereau** journaliste à EducPros - l'Étudiant est intervenue pour présenter et défendre le palmarès des villes où il fait bon étudier. Elle s'est « félicitée d'être comparée au classement de Shanghai » tout en expliquant que même si « certains indicateurs sont discutables », ils peuvent compter dans le choix d'une ville universitaire par les étudiants.

Sur la photo de droite, **Dominique Royoux** de Grand Poitiers, qui a été avec **Jean-Paul Domergue**, du cabinet Sup'Conseil, l'un des grands animateurs de ce colloque.



# Facteurs d'attractivité

Depuis 1966, les activités de Sodexo participent à l'amélioration de la qualité de vie des usagers au quotidien, en contribuant au développement économique des territoires. Cette entreprise est partenaire de plus de 1000 universités dans le monde, notamment dans les pays anglo-saxons et asiatiques. Sodexo Education a mené une enquête avec BVA, en janvier 2012, sur les conditions de vie et attentes des étudiants. Celle-ci est destinée à mieux comprendre les attentes des étudiants en France, ces données pouvant par ailleurs être comparées aux résultats d'études similaires réalisées par Sodexo à l'Étranger. Parallèlement, Sodexo est le premier employeur français privé dans le monde et doit relever un défi : trouver les ressources humaines permettant de porter sa croissance.

## Compte-rendu

### Une étude Sodexo-BVA

**Philippe Pont-Nourat, directeur général de Sodexo Éducation, révèle que les trois premiers critères de choix d'un établissement par un étudiant sont « la proximité avec le lieu d'habitation des parents », « la réputation du campus » et « la recommandation par un proche. »**

Alors que 68% des étudiants ne vivent pas chez leurs parents, la question du logement est donc centrale au sein de la vie quotidienne et de la qualité de vie. Le choix d'un logement se fait surtout par rapport à « son prix, son confort et sa sécurité. » Lorsque l'on questionne les étudiants, ils s'accordent à dire qu'ils n'attendent pas « d'habiter en centre-ville ou dans un quartier réservé aux étudiants, mais plutôt à proximité du campus », second critère de choix.

78% des étudiants en France sont satisfaits de leur établissement (85% pour les seuls étudiants de première année), même si à l'Université, un sur deux ne passera pas en L2 (52% dont 30% qui redoublent, 16% qui se réorientent et 6% qui abandonnent - chiffres du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Ceci n'empêche pas les étudiants d'être fatigués, nerveux ou d'avoir des problèmes de sommeil. Près de 40% des étudiants ont même envisagé d'abandonner leurs études. Les causes de ce questionnaire sont avant tout financières. Les autres raisons sont l'envie de « trouver un travail plutôt que de poursuivre des études », parce que l'établissement ne plaît pas ou encore parce que les cours suivis ne plaisent pas aux étudiants. Christophe Demazière, urbaniste,

confirme qu'il est intéressant de « proposer un éclairage sur le vécu et les attentes des étudiants, qui ont souvent du mal à se projeter. »

Les étudiants accordent une importance considérable à l'environnement dans lequel ils étudient. Majoritairement, ils sont satisfaits par les équipements pédagogiques (dont les bibliothèques et centres de documentation), l'ambiance entre étudiants et leurs relations avec leurs enseignants. Les services de restauration, les équipements sportifs et culturels et la disponibilité de l'administration ne recouvrent pas le même degré de satisfaction, ce qui concourt à la limitation de la vie étudiante sur les campus. Les étudiants préfèrent quitter les lieux d'enseignement parce qu'ils n'ont pas envie d'y rester. Ce constat est toutefois à nuancer en fonction du type de formation, d'établissement et du niveau d'études. Pour Michel Grossetti, sociologue, « la notion d'échec doit être correctement utilisée car elle peut recouvrir plusieurs réalités en fonction de son contexte. »

Cette enquête dresse des axes et pistes de travail réutilisables par les collectivités pour « répondre aux grands enjeux des territoires pour l'enseignement supérieur et la recherche ». Des initiatives sont à faire émerger dans un modèle économique « sous contrainte » et dans le but de poursuivre « la socialisation du mouvement de massification de l'enseignement supérieur ». Une partie des collectivités présentes a reconnu qu'il y avait un réel besoin de mettre les étudiants au centre de certaines réflexions. ■



« Le moral et le bien-être des étudiants n'est pas au niveau de la satisfaction globale de leur établissement »,

Philippe Pont-Nourat  
Sodexo Éducation.

« Les étudiants n'ont pas le même profil et la même satisfaction vis-à-vis de l'enseignement supérieur en fonction de leur série de baccalauréat. »

Daniel Vitry, Responsable de la mission universités à la Caisse des dépôts.

# Regards croisés

Cette table-ronde animée par Jean-Paul Domergue (Sup'Conseil) et Dominique Royoux (Grand Poitiers), a permis à Gérard Blanchard, Président de l'Université de La Rochelle, Gilles Demailly, Maire d'Amiens et Jacques Meyer, Vice-président de la Région Champagne-Ardenne, d'apporter leurs témoignages. Ces échanges ont permis une forme de déconstruction des tendances caractérisant l'enseignement supérieur et la recherche aujourd'hui, pour inventer et initier de nouveaux modes de collaboration dans le cadre de projets de territoires.

## Synthèse

### Trois territoires d'échelles différentes

**Gérard Blanchard, Président de l'université de La Rochelle, précise d'emblée que la relation universités/territoires ne conduit pas aux mêmes conclusions en fonction des échelles auxquelles on se situe. « L'enjeu est l'interaction entre l'action de l'État et des collectivités. »**

#### SYNERGIES NATURELLES

Pour Jacques Meyer, Vice-président de la Région Champagne-Ardenne, l'un des enjeux est « de cerner ce qu'attendent les étudiants, car l'enjeu territorial consiste à identifier le meilleur échelon d'action. » Il conçoit alors le couple Ville/Université comme « un vieux couple » pour beaucoup de nos grandes villes françaises. Ce binôme s'inscrit dans un contexte local « où l'on a l'habitude de vivre ensemble, sans pouvoir se passer l'un de l'autre et sans imaginer une vie l'un sans l'autre. » L'attraction entre la collectivité et l'enseignement supérieur définit des « apports de l'un à l'autre et la puissance de leur synergie. » Jacques Meyer explique que « la commune est l'échelon local le plus compétent pour résoudre les problèmes de la vie quotidienne des étudiants. » La mesure de l'impact économique du supérieur est cependant un exercice difficile.

Les apports des établissements aux villes sont assez évidents via les transferts financiers liés aux dépenses des étudiants et des établissements, mais aussi l'apport sociétal et stratégique d'un pôle d'enseignement supérieur comme « vecteur de dynamisme, d'attractivité économique et de notoriété. » Les campus ont été également des outils de développement urbain qui ont eu « un impact démographique non négligeable ». Du côté des villes, les at-



Sur la photo de gauche à droite, **Gérard Blanchard**, Président de l'université de La Rochelle, **Gilles Demailly**, Maire d'Amiens, **Jacques Meyer**, Vice-président de la Région Champagne-Ardenne.

tentes des établissements concernent principalement l'accueil des étudiants, les transports et le logement. Les coopérations entre une collectivité et ses établissements sont institutionnelles, libres ou appuient des initiatives communes de communication, d'accueil des étudiants ou d'intégration. De fait, l'enjeu est de maintenir sur un territoire le public captif que représentent les étudiants. La compétition entre universités rend la tâche plus drastique, mais entraîne dans le même temps une concentration des établissements à différents niveaux territoriaux.

#### UN VÉRITABLE INTÉRÊT

Gilles Demailly reconnaît l'intérêt des villes pour l'enseignement supérieur. Le Maire d'Amiens considère en effet que « l'Université dans la Ville est une chance de richesse et d'échanges. » L'idée centrale est de développer les établissements dans un objectif d'intérêt général. Historiquement, les relations entre les universités et la cité sont basées sur les

échanges et la production de savoirs. Les villes moyennes se sont toujours battues démocratiquement pour faire exister les universités. Pour Amiens par exemple, les années 1970 ont vu la création de l'académie d'Amiens et de l'Université de Picardie, portant le nombre d'étudiants de 2 000 à 24 000 de nos jours. Les secteurs de l'agglomération amiénoise qui offrent le plus d'emplois locaux sont ainsi le CHU, les collectivités et les universités. « L'Etat ne joue pas toujours un rôle de stratège, et la LRU a minimisé le rôle des villes, essentielles pour la vie étudiante et le développement économique. »

Certains campus universitaires ont regagné les centres-villes dans le contexte d'Université 2000 et les réflexions des années 1990 sur l'aménagement universitaire. Au XXI<sup>ème</sup> siècle, il ne faut pas se contenter « des campus en ville mais il faut pérenniser l'Université dans la Ville. » Un projet comme celui de la Citadelle à Amiens illustre la reconversion d'une zone militaire comme un futur lieu de vie avec une mixité des usages et des publics.



### TRANSFORMATION CULTURELLE

Gérard Blanchard, Président de l'Université de La Rochelle, revient sur le constat partagé par les membres de la CPU : le paysage national a subi une profonde mutation, avec une succession de lois réformant la structure et le fonctionnement des universités. « *La transformation culturelle des universités via la LRU commence à produire ses effets.* » Dans sa vision conceptuelle du supérieur, l'Etat projette l'émergence « avec des investissements d'avenir très orientés et très concentrés. » Le passage à l'autonomie des universités a rendu visible la concurrence entre établissements alors que cela ne faisait pas partie de la culture française. Une partie du dispositif supérieur doit « *se débrouiller* » pour trouver sa voie par rapport aux logiques métropolitaines. Les collectivités s'intéressent de nouveau à l'université dans sa dimension territoriale et à son impact sur un territoire. L'investissement des acteurs dans l'enseignement supérieur ou la recherche va d'ailleurs sans doute orienter des établissements vers certaines disciplines plus que d'autres.

Pour l'Université de La Rochelle, les préoccupations se sont cristallisées pour « *imaginer un autre modèle.* » Cette petite université est le fruit d'une véritable volonté politique locale. Ce sont les hommes du territoire qui arbitrent et participent localement à l'émergence et au maintien du supérieur sur un territoire. Grâce à l'engagement des collectivités, le territoire rochelais a vu une augmentation de 20% des effectifs étudiants sur les 4 dernières années. L'Université s'est ici « *différenciée tout en restant dans une logique nationale.* » Sa structure repose aujourd'hui sur trois piliers : son offre de formation

(vers la professionnalisation) ; sa spécialisation et sa thématisation de la recherche (sur l'environnement, par exemple) ; la relation entre Université et Territoire, sous l'angle économique.

### L'ÉCHEC DANS LE SUPÉRIEUR

Enfin, les participants au colloque ont soulevé les problématiques locales de l'échec dans le supérieur et des taux de poursuite d'études après le baccalauréat. Une enquête de la CPU révèle que les enfants de cadres font plus d'études longues, ce qui confirmerait donc les arguments précédemment avancés par Olivier Bouba-Olga. Les mécontentements ont aussi leur place dans notre vision française de l'enseignement supérieur, certains acteurs considérant que l'argent public paye plus pour les jeunes favorisés que pour ceux qui en auraient le plus besoin. On peut même entendre parler localement d'effet anti-redistributif. Un effort reste à faire sur l'orientation, afin d'envoyer plus de jeunes des classes moyennes vers le supérieur. Sur ce point, les résultats récents de la dernière enquête triennale de l'Observatoire de la Vie Etudiante mettaient en avant une baisse de l'accès au supérieur pour les couches populaires de la population française.

Julien Ballaire, administrateur délégué en charge de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et des Relations avec les Etablissements et les Collectivités Territoriales, insiste sur « *la thématique du mal être étudiant qui émerge de plus en plus.* » Il argumente ses propos à partir des enquêtes sur la santé des étudiants réalisée par la LMDE. ■

« *La transformation culturelle des universités via la LRU commence à produire ses effets.* »

Gérard Blanchard, Président d'université de La Rochelle.


« *L'université dans la ville est une chance de richesse et d'échanges.* »

Gilles Demailly, Maire d'Amiens.

« *L'enjeu pour une ville est de garder ses étudiants* » .

Jacques Meyer, Vice-président de la Région Champagne-Ardenne.

# Autrement



Hélène Mandroux, dans ses propos introductifs, rappelait que ce colloque de Poitiers allait « conduire à une interrogation critique des notions d'attractivité, de rayonnement, de pôles, de réseaux pour tenter de dépasser les approches trop simplistes et les interprétations rapides des évolutions institutionnelles et des modifications de la demande sociale. » La synthèse de la matinée, réalisée par le sociologue Michel Grossetti, s'est totalement inscrite dans cette démarche.

## Synthèse

### A propos des classements

**Michel Grossetti a clôturé la matinée du colloque de l'AVUF en commençant par commenter le classement de Shanghai.**

Le sociologue du CNRS et de l'Université de Toulouse a rappelé que ce classement se fonde sur 6 critères au sein des établissements : nombre de prix Nobel obtenus, nombre de chercheurs cités, nombre d'articles (publiés dans les revues Nature et Science), nombre d'anciens étudiants ayant obtenu un Nobel et taille de l'institution. Ce classement a été vivement remis en cause, notamment par Yves Gingras, professeur à l'Université du Québec à Montréal, qui rappelle que ces fondements sont critiquables. Surtout, il indique qu'« il a été montré que les données sur lesquelles le classement est fondé sont difficilement reproductibles. » Le classement annuel de Shanghai semble ainsi « manquer d'une réelle objectivité. » La France, avec son organisation spécifique des universités, n'y a pas la même place qu'ailleurs. Pour certains pays comme la Chine, il peut être utile pour classer ses établissements par rapport aux Etats-Unis, mais l'est beaucoup moins pour le système français de l'enseignement supérieur.

Une façon simple d'évaluer la concentration est de calculer la proportion des publications mondiales que concentrent les agglomérations les plus productrices selon différents niveaux de regroupement. Les résultats sont sans ambiguïté : la tendance à la déconcentration est générale. On assiste depuis des années à la chute de la part que représentent les publications nord-américaines dans le total mondial. Après s'être bien maintenue jusqu'à la fin des années 90, la part des publications françaises a également commencé à régresser. Pour évaluer la mesure dans laquelle l'évolution des agglomérations est liée à celle de leur pays, Michel Grossetti et certains de ses collègues chercheurs ont réalisé une analyse de variance sur les agglomérations des 14 pays qui ont une activité scientifique élevée et de nombreuses agglomérations scientifiques. Cette analyse montre que le taux de progression du nombre des publications par pays explique 72% des variations de taux de publication entre les agglomérations.

Les vieux pays actifs en recherche sont donc en régression de publications scientifiques, et on voit une montée de la Chine et de l'Europe du Sud, en plein rattrapage

socio-économique. Les évolutions des publications sont en effet liées aux évolutions économiques des pays. La tendance globale des pays est à la déconcentration : pour exemple, Paris est passée d'une part de publication de 45,1% en 1997 à 35,7% en 2007. Cela s'explique par l'accroissement et la diffusion des activités scientifiques à l'échelle de l'ensemble des pays. Les analyses bibliométriques permettent aussi de revenir sur une autre idée reçue, celle de la « masse critique », qui suppose que la productivité individuelle des chercheurs dépend de la concentration de ces chercheurs sur un même site.

Tous les types de classement sont donc discutables en fonction des réalités prises en compte et des indicateurs qu'ils agrègent. L'organisation spatiale de l'enseignement supérieur a une histoire en France, et recouvre une existence locale complexe. Ce système est impacté par l'évolution des effectifs des étudiants, pas totalement déconnectée des questions de démographie. ■

*« C'est une chance pour certaines villes universitaires de ne pas avoir d'IDEX. »*

Michel Grossetti, sociologue à l'Université de Toulouse

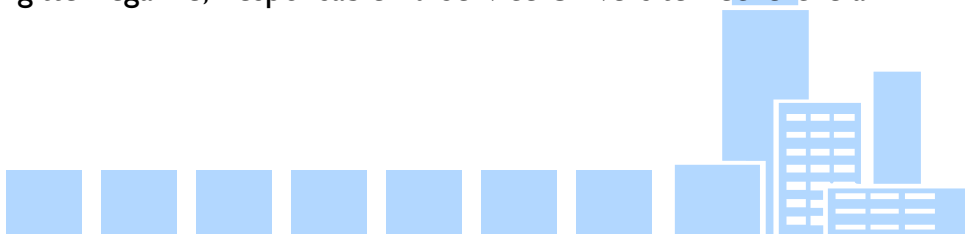
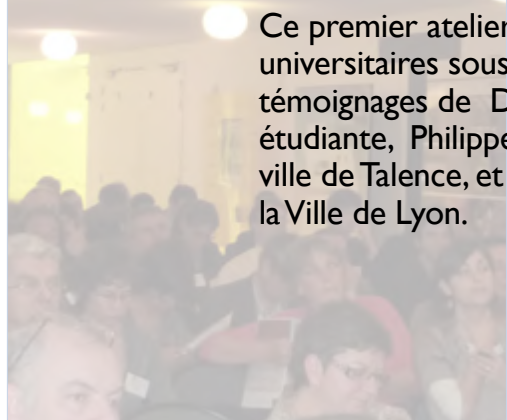


**Michel Grossetti** est sociologue français, directeur de recherche au CNRS. Ses travaux portent sur les institutions, les réseaux sociaux et l'innovation. Il est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés à la science, le développement des institutions scientifiques, et l'analyse des réseaux. Il est à l'origine de l'ouvrage co-dirigé avec Philippe Losego en 2003 *La territorialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. France, Espagne, Portugal.*



# Etudiants et enseignants

Ce premier atelier était consacré à l'attractivité et au rayonnement des villes universitaires sous l'angle étudiants et enseignants-chercheurs, à partir des témoignages de Didier Guillot, Adjoint au Maire de Paris en charge de la Vie étudiante, Philippe Goyer, conseiller Municipal Relations avec les Universités de la ville de Talence, et Brigitte Regaldie, Responsable du Service Université Recherche à la Ville de Lyon.



## Compte-rendu

### Échanges de pratiques

**Ce premier atelier a permis aux différents acteurs présents d'échanger sur leurs pratiques et de constater que certains projets sont modélisables et ne dépendent pas de la différenciation territoriales.**

#### DE LYON À PARIS

Brigitte Régaldie détaille le dispositif lyonnais, qui chaque année « accompagne l'intégration de l'étudiant dans la cité. » Le guichet unique attire 6 000 étudiants sur deux mois, dont de très nombreux étudiants étrangers. Du point de vue des enseignants-chercheurs, le statut permet de recruter des étrangers. Elle rappelle que 40% des doctorants en France sont étrangers et que le dispositif Cifre est attractif. En revanche, elle regrette qu'il ne s'applique pas au post-doctorants car il serait intéressant de les recruter.

La responsable du Service Université Recherche à la Ville de Lyon souligne que pour savoir si les politiques menées sont efficaces, il est important de construire des éléments d'évaluation plus approfondis. Il lui apparaît comme important de bâtir des espaces d'échanges. C'est d'ailleurs ce que Lyon et Paris font ensemble depuis plusieurs années.

Didier Guillot rappelle que Paris a une attractivité naturelle. Depuis dix ans, les trois grandes zones de chantiers urbains sont concernées par l'enseignement supérieur : Paris rive gauche avec le campus dans la ville, Paris nord avec le campus à cheval entre ville et périphérie et la Zac des Batignolles avec la construction de la

plus grande zone de logements étudiants sur Paris.

Au cours de ces différentes interventions, Didier Guillot présente les initiatives parisiennes : conseil étudiant, guichet unique à la Cité internationale, etc. Il suggère que l'initiative avec Lyon d'une Nuit des étudiants du monde le 21 octobre soit reprise par d'autres villes.

Enfin, l'élu parisien insiste particulièrement sur l'accès des étudiants au bien commun. « On met les transports à disposition mais il faut aller plus loin. » La question des horaires d'accès aux services publics est posée dans la salle. « La ville doit bénéficier de l'intelligence et du savoir que peuvent apporter l'Université et le monde étudiant. Quand on fait un projet Kaps (colocation étudiantes de l'Afev), on fournit un logement

à un étudiant mais, en retour, on considère que leur savoir peut être utile pour la Cité. »

#### A TALENCE

Philippe Goyer, conseiller municipal Relations avec les Universités de la ville de Talence, reconnaît qu'il faut à la fois intégrer les étudiants et les enseignants-chercheurs non francophones mais constate qu'il est devenu impératif depuis quelques années de travailler également sur leur cadre de vie. Un enseignant-chercheur, par exemple, après avoir examiné le cadre de l'emploi qui lui est proposé, s'interroge inévitablement sur la manière dont sa famille va être accueillie. Pour une ville, un travail avec les écoles est donc nécessaire pour faciliter l'intégration familiale des enseignants-chercheurs. « Ce sont là des champs sur lesquels on peut intervenir. »



De gauche à droite, sur la photo : **Didier Guillot**, Adjoint au Maire de Paris en charge de la Vie étudiante, **Philippe Goyer**, conseiller municipal Relations avec les Universités de la ville de Talence, et **Brigitte Regaldie**, Responsable du Service Université Recherche à la Ville de Lyon.



Talence a depuis 2009 crée comme à Paris un Conseil des étudiants, qui regroupe deux étudiants par établissement une à deux fois par trimestre. Talence soutient également des projets dans des domaines de compétences qui sont clairement identifiés : le sport et la culture. La ville n'apporte pas d'aide financière mais un appui en termes de logistique et d'ingénierie de projets. Sur le champs culturel, elle a contractualisé avec les universités dans le domaine des sciences, pour organiser la Nuit des chercheurs.

Philippe Goyer explique également que Talence mène une politique pro-active en direction des étudiants en grande précarité, en particulier par exemple ceux qui, du jour au lendemain, sont mis à la porte par leurs parents. Enfin, il cite en exemple le partenariat qui a été mis en place avec la région sur le logement familial partagé (défiscalisation, encadrement des loyers, etc.). Il constate que les sanitaires sont moins complexes à partager dans ce type de logements que dans l'intergénérationnel. Sur ce sujet, pour la première fois, Dominique Royoux de l'Agence des Temps rapporte qu'à Poitiers, des rénovations d'appartements intègrent plusieurs pièces d'eau.

#### ÉCHANGES CONSTRUCTIFS

Catherine Benguigui, élue à la jeunesse à la ville de La Rochelle et Vice-Présidente de l'université, est « un peu des deux côtés. » Elle explique que, comme à Paris elle a mis en place depuis le début des années 2000 un festival étudiant. Elle insiste sur « le rôle de l'Université comme acteur culturel de la Ville. » A travers ce festival, on perçoit La Rochelle comme ville étudiante. « C'est une identité partagée. L'Université se nourrit de la Ville et la Ville de l'Université. »

De son côté, Brigitte Régaldie rapporte une expérience innovante qui a été menée à Lyon depuis une dizaine d'années, sur le logement inter-générationnel. Les personnes âgées ne pouvant être logées au-delà du quatrième étage, une désertion s'est produite dans les résidences pour personnes âgées. Ce vide a été comblé en hébergeant des étudiants issues des filières médico-sociales, pouvant ainsi assurer des astreintes le week-end, puis d'autres étudiants via des commissions d'attribution du Crous. Les enquêtes montrent que la cohabitation fonctionne mieux avec les étudiants étrangers qui ont culturellement l'habitude de côtoyer les anciens. Du côté des personnes âgées, de nombreux signes positifs sont pointés : certains appartements accueillant des couples d'actifs, les retraités ont le sentiment de « retourner dans la vraie vie. » Pour Brigitte Régaldie, « ce projet est modélisable pour d'autres territoires. » Elle invite également à « créer une bourse aux bonnes pratiques entre collectivités. »

Sandrine Martin, déléguée régionale Centre de l'Afev souligne, que les étudiants se sentent intégrés lorsque « les villes considèrent les étudiants comme une ressource en termes de développement social urbain. » Elle s'adresse également aux institutionnels en place en leur indiquant : « Vous aurez réussi quand vous aurez des étudiants qui ne retournent pas chez leur parents pour aller voter. »

D'autres chantiers de service sont à mettre en commun entre villes et universités. Didier Guillot cite en exemple le service campus numérique ENT (environnement numérique de travail), qui permet depuis début mars aux étudiants parisiens et franciliens d'accéder aux archives du Monde et du Monde diplomatique. Il rappelle également dans sa conclusion l'importance « de mettre tous les partenaires autour d'une table pour co-créer et co-partager. » ■

**« Vous aurez réussi quand vous aurez des étudiants qui ne retournent pas chez leur parents pour aller voter. »**

Sandrine Martin, Afev Poitiers.

**« Les politiques urbaines doivent désormais se concentrer sur les usages multi-modaux, et le partage de la fonctionnalité. Une école fermée pendant deux mois est une aberration. »**

Didier Guillot, Paris.

**« L'Université se nourrit de la Ville et la Ville de l'Université. »**

Catherine Benguigui, La Rochelle.

# Rayonnement économique

Ce second atelier avait pour objet d'examiner l'attractivité et le rayonnement des collectivités territoriales sous l'angle des relations entre enseignement supérieur-recherche et monde économique, avec les témoignages d'El Mustapha Belgsir, Vice-président de Grand Poitiers, Olivier Sire Président de l'Université de Bretagne Sud, Thierry Ravot, Directeur régional à la CDC, et Nicolas Jarosz, Chef de projet Enseignement Supérieur, Ville de Reims.



## Compte-rendu

### Impact économique

**Les relations des villes universitaires avec le monde économique ont été abordées lors de cet atelier thématique. Les collectivités locales et les établissements entretiennent souvent des liens de proximité qui sont facteurs de développement local. Ces rapports sont aussi des sources de revenus et d'emplois pour les territoires, au sens où on peut considérer les établissements, leurs employés et leurs étudiants comme des acteurs économiques à part entière.**

Les universités représentent un poids économique pour un bassin de vie mais il apparaît difficile de chiffrer clairement la réalité de leur impact. Thierry Ravot, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts (CDC) Poitou-Charentes, s'est efforcé de présenter le plus simplement possible les relations entre « les villes universitaires et l'économie locale », en s'appuyant sur le cas de la Région Poitou-Charentes.

La CDC est ainsi un acteur économique local et national, avec une présence très forte, notamment « en accompagnant la dynamique territoriale des universités avant le Plan Campus, pour moderniser leurs infrastructures et leur gestion ». Elle a également cofinancé la réalisation des schémas directeurs immobiliers et d'aménagement, et investi dans les infrastructures (immobilier, TIC, ENR, hébergement et services) des universités.

Il existe une « physiologie d'une ville universitaire » que l'on peut illustrer via différents chiffres sur les étudiants, les universités, les STS, les classes préparatoires, d'autres écoles et des établissements publics nationaux. Ces données induisent « des enjeux économiques, spatiaux, sociaux, de services, d'infrastructures et de pérennité » pour les territoires, et les effets d'échelle qui existent. En Poitou-Charentes par exemple, on compte aujourd'hui près de 47 000 étudiants, ce qui amène la région au

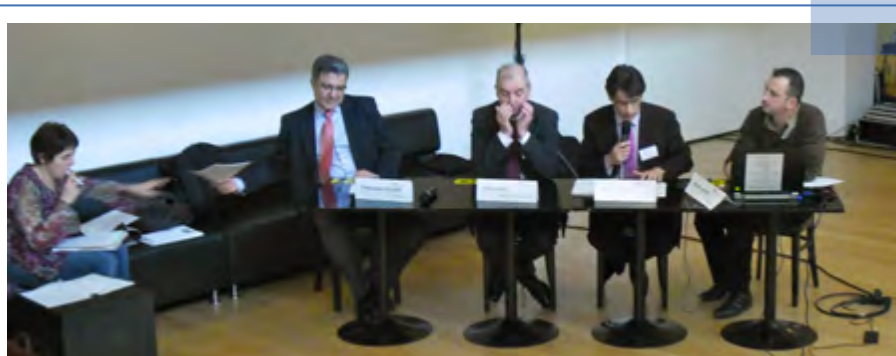
« 13ème rang des régions métropolitaines pour sa population étudiante. »

#### MODÈLE ÉCONOMIQUE

Pour rendre le développement économique et social visible au sein de son territoire via la présence de formations supérieures, une collectivité doit avant tout développer des infrastructures : immobilier, foncier, aménagement, transports, commerces, services, santé, vie étudiante, RID, etc. « A contrario, il peut y avoir des effets négatifs liés au développement des infrastructures. » Pour la question du logement par exemple, une ville avec beaucoup d'étudiants peut tendre à devenir « une ville fantôme en période de congés universitaires. » L'étudiant est un acteur incontournable des territoires, mais peut faire de l'enseignement supérieur « un biotope parfois séculaire, mais qui vise toujours l'intégration. » Des ressources importantes sont investies par les villes, et de plus en plus par les universités sur leurs villes. Des documents « programmatiques » (SDIA, PLU, PDU, CPER...) illustrent facilement le pouvoir économique de l'enseignement supérieur et de son impact sur l'attractivité des villes.

#### VILLE MOYENNE

Olivier Sire, Président de l'Université de Bretagne-Sud (UBS), fait part de la nécessité d'une volonté politique forte pour maintenir et développer l'enseignement supérieur dans les villes moyennes. Les « universités de territoire » ont en général une vraie tradition de travail avec les entreprises, PME et bassins de vie locaux par des liens de toute nature (possibilités de stages, offres



De gauche à droite, sur la photo : Isabelle Delpérié (Grand Poitiers), El Mustapha Belgsir (Vice-président de Grand Poitiers), Olivier Sire (Président de l'Université de Bretagne Sud), Thierry RAVOT (Directeur régional à la CDC) et Nicolas JAROSZ, Chef de projet Enseignement Supérieur, Ville de Reims.



d'emploi, interventions dans des forums, versement de la taxe d'apprentissage...). Des thématiques locales peuvent être des objets de recherche et des opportunités de développement de formations. Les possibilités de partenariats avec les collectivités locales sont multiples, et on ne doit pas attendre que le « biotope de l'enseignement supérieur peine à avancer pour échanger localement avec une commune ou une inter-communalité. »

#### UNIVERSITÉS DE TERRITOIRES

Olivier Sire est à l'initiative nationale du concept d'université de territoires, « concept différenciant et complémentaire, sans antonymie, des stratégies des grandes universités métropolitaines. » Une quinzaine de Présidents d'Universités implantées dans des villes moyennes aiment ainsi à penser qu'on ne doit pas forcément être en concurrence avec les plus grands établissements. Ces universités ont en effet un rôle de proximité à jouer, pour l'économie locale et la qualification des publics jeunes. « Doit-on spécialiser une université, lui donner une image pour participer à son attractivité ? »

El Mustapha Belgsir, Vice-président de Grand Poitiers, a complété les précédentes interventions en conceptualisant le thème de l'atelier comme « une chaîne de valeurs allant de la formation à la création de richesses. » Tout au long de ce processus, des indicateurs de l'attractivité permettraient aux collectivités locales de contribuer au développement de l'enseignement supérieur. « Il est important pour une université qu'elle soit pluri-disciplinaire dans ses formations », pour répondre à minima au concept de l'adéquation entre la demande et l'offre de compétences. La territorialisation des pôles de compétitivité est également à prendre en compte dans leurs rapports avec l'enseignement supérieur. Ces pôles ont souvent des liens avec des laboratoires de recherche des universités. « L'at-

tractivité d'un territoire peut se faire au travers de la capacité d'innovation de son université. » Olivier Sire confirme ces propos, et la possibilité de mobiliser des compétences universitaires pour le développement économique d'un territoire.

#### NOUVELLES PISTES

Développer l'écologie de la relation organisationnelle entre le supérieur et l'économie apparaît comme un nouvel enjeu. Les acteurs s'accordent sur le fait qu'il faut aujourd'hui trouver d'autres stratégies de développement, qui soient complémentaires des seules productions innovantes. Les structures de coopération existent déjà et ce ne sont pas les problèmes financiers qui freinent le rapprochement de l'Université et de l'entreprise. Il y a de nombreux endroits et initiatives qui peuvent être des lieux de porosité entre ces deux mondes.

Bernard Vitou, adjoint au Maire de Grenoble, rapporte l'expérience locale d'un cluster d'entreprises qui vise à sensibiliser les lycéens du département pour combattre le tarissement local des métiers techniques. « Des industriels qui prennent en charge une difficulté qui appartient à des structures publiques, d'orientation ou d'emploi. » Un problème subsiste dans ce cas précis : une difficulté de culture entre des formations très techniques et les sciences humaines, où les bataillons sont amassés dans les universités. Olivier Sire explique en effet qu'un peu partout, on invente des dispositifs pour faire rentrer les lycéens dans les laboratoires. Il y a différents rapports de la société à la technologie et aux métiers de certaines filières ou secteurs d'emploi. De son côté, la Caisse des Dépôts témoigne de la tendance des chefs d'entreprise à cibler essentiellement les formations qui pourraient leur être utiles. ■

« Les 47 000 étudiants de Poitou-Charentes représentent à eux-seuls la population d'une petite ville moyenne. »

Thierry Ravot, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts Poitou-Charentes .

« Il doit y avoir un temps d'échange, préalable à l'innovation économique. »

Michel Gelly, Conseiller délégué auprès de l'adjointe aux affaires scolaires, chargé de la vie lycéenne et étudiante de la ville de Béziers.

« Les coopérations économiques n'ont pas besoin de structures supplémentaires. »

Olivier Sire, Président de l'Université de Bretagne-Sud.

# Stratégies

Ce troisième atelier avait pour objet d'examiner l'attractivité et le rayonnement des collectivités territoriales sous l'angle des relations entre enseignement supérieur-recherche et monde économique, à partir des témoignages de Gérard Blanchard, Président de l'Université de La Rochelle, Faustin Aïssi, Vice-président de Lille Métropole, et Roger Fougères, Ancien Vice-président du Conseil Régional Rhône-Alpes.

## Compte-rendu

### Complémentarité ou concurrence

**Ce troisième atelier a été l'occasion d'un échange sur la question des complémentarités à élaborer et des concurrences à bannir.**

#### RETOUR D'EXPÉRIENCE

Faustin Aïssi explique que les plans campus ont créé une situation particulière. Il constate, à la différence de l'Université de Valenciennes qui a finalement été retenue comme campus prometteur, que les universités métropolitaines, ou même périphériques du Nord-Pas-de-Calais n'ont pas su s'organiser. « *Parce que l'on n'a pas su vraiment s'organiser pour répondre à l'Idex : c'est passé à côté.* »

Les appels à projets lancés dans un premier temps ont généré des comportements de concurrence... malheureusement sans résultat. L'IDEXI et l'EQUIPEX

retenu l'ont été grâce à un soutien de Lille Métropole.

« *Face à ces mauvais résultats, une logique de complémentarité s'est alors mise en place, fortement soutenue par les collectivités. En Nord-Pas-de-Calais la Région a pris l'initiative de réunir les « territoires » qui accueillent les différentes universités.* » Et Faustin Aïssi conclut par un proverbe: « *A quelque chose malheur est bon.* »

#### STRATÉGIES

Roger Fougères note que les collectivités sont de plus en plus intéressées par la présence d'Établissements supérieurs et de recherche sur leur territoire, Et pas simplement pour des raisons économiques. Il y a aussi le développement social et culturel. « *Tout territoire est censé bénéficier de ces effets... mais l'attribution des crédits Idex ont dessiné une carte de France*

*très inégales* », remarque l'observateur aguerris des politiques d'enseignement supérieur.

« *Comment sortir de la logique de concurrence et lui substituer une logique de complémentarité, de coopération ?* » Pour Roger Fougères, il existe comme échelons stratégiques : celui de l'établissement, de l'Etat stratégiques et des collectivités avec par exemple la mise en place de Schémas régionaux d'enseignement supérieur et de recherche (SRESR). Ces stratégies intègrent également d'autres territoires, comme les villes et les agglomérations, qui peuvent agir concrètement. « *Après, il faut mettre tout ça en cohérence.* »

Le père fondateur des SRESR prône « *la contractualisation, pour mettre en musique les complémentarités* », et cite l'exemple rhône-alpin de co-construction avec les milieux scientifiques dans l'élaboration des schémas. « *Je pense qu'il est important de mettre en place des réseaux territoriaux de la connaissance. Connaissance que l'on produit, que l'on transmet, que l'on transfère. Voilà comment on peut sortir de la logique de concurrence.* »

#### DU CÔTÉ DES UNIVERSITÉS

Gérard Blanchard, Président de l'Université de La Rochelle, revient sur l'exemple de Lille qui concentre toutes les difficultés que l'on peut observer sur l'ensemble du territoire. « *On peut s'interroger sur l'efficacité du dispositif à terme. Il y a un problème de gouvernance dans un système aussi complexe.* »



De gauche à droite, sur la photo : Gérard Blanchard (Président de l'Université de La Rochelle), Faustin Aïssi (Vice-président de Lille Métropole), Roger Fougères (Ancien Vice-président du Conseil Régional Rhône-Alpes) et Jean-Paul Domergue (Sup Conseil).



Les Présidents d'universités sont à la fois en discussion avec l'Etat et avec chacune des collectivités. A l'échelle du Poitou-Charentes par exemple, la réflexion régionale des deux universités pour définir notamment des pôles d'excellences s'est construite avec les collectivités via un SRESR.

Le SRES n'est pas le seul outil, il y a aussi le PRES, même si c'est assez compliqué lorsqu'ils est à cheval sur deux régions. Il est particulièrement utile « pour élaborer la stratégie « recherche » : recensements des domaines d'excellence et de singularisation au niveau national, identification de domaines de pointe au sein de chaque établissement auquel viennent s'agréger les autres. »

#### QUESTIONS ET REMARQUES

Un intervenant de la Caisse des dépôts et consignations se demande « comment articuler SRESR et contrats d'établissements ? » Faustin Aïssi pense qu'il faudra sans doute bâtir un contrat commun après les renouvellements (élections) de Présidents d'universités, et regrette que « les entreprises ne sont pas beaucoup autour de la table. » Gérard Blanchard remarque que les universités nouvelles sont de facto dans une logique d'aménagement du territoire appuyée par une forte volonté des élus locaux. « Nous n'avons pas un lieu unique où on va discuter tous ensemble : c'est à l'Université de dégager une stratégie cohérente. L'autonomie des universités les amène forcément dans une stratégie en partie territoriale. » Roger Fougères aurait aimé amender la Loi LRU avec la prise en compte des moyens mobilisables au niveau régional. « Avoir une stratégie, ça permet d'avoir non seulement une cohérence mais aussi un outil dans la négociation avec l'Etat. »

Nicolas Delesque, secrétaire général de l'Afev, pointe le désaccord entre les intervenants. « Gérard Blanchard parle de recherche mais pas beaucoup des étudiants et de la construction (diffusion) d'une société de connaissance. » Pascale Popineau (FNAU) souligne qu'elle n'a pas entendu parler de prospective. « Est-ce que la révolution numérique ne va pas transformer les choses ? Vous avez des certitudes sur l'organisation qu'il faut adopter. »

Roger Fougères rappelle que pour lui, la prospective s'est faite, notamment pour les cinq domaines majeurs de recherches, mais également en se donnant des ambitions en termes de taux d'accès à l'Enseignement supérieur.

Un intervenant de la Caisse des dépôts et consignations constate que l'Europe est absente des débats. « On a l'impression que le territoire régional est fermé. » Il note également que les SRESR ne sont pas tous de même nature (schémas d'équilibre, schémas de développement...) et s'interroge sur le bien-être / bien vivre : « Comment interpréter ce silence sur le cadre de vie de la communauté universitaire ? Comment parler de compétitivité si l'on ne se met pas à l'heure sur ces sujets ? » Gérard Blanchard lui répond que ces questions font effectivement parties de l'attractivité et qu'elles ont leur place dans les contrats. ■

*« Je pense qu'il est important de mettre en place des réseaux territoriaux de la connaissance. Connaissance que l'on produit, que l'on transmet, que l'on transfère. Voilà comment on peut sortir de la logique de concurrence. »*

Roger Fougères ancien vice-président délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche en Région Rhône-Alpes et président de la commission enseignement supérieur et recherche de l'ARF.

*« On dépasse la concurrence en faisant une force de nos disparités. »*

Gérard Blanchard,  
Président de l'université de La Rochelle.

# Confrontations

Les trois ateliers avaient pour objectif de confronter les points de vue des acteurs. Les différents compte-rendus démontrent que les territoires élaborent de multiples stratégies pour favoriser leur attractivité. Cette attractivité et ce rayonnement ont été analysés à partir des témoignages de différents acteurs territoriaux et sous différents angles : celui des étudiants et des enseignants-chercheurs (Atelier n°1), celui des relations entre enseignement supérieur - recherche et monde économique (Atelier n°2) et enfin, celui des logiques de concurrences ou de complémentarités entre les territoires.

**Marina Guilloteau (Ville de Poitiers)** synthétise le premier atelier qui était consacré à l'attractivité et au rayonnement sous l'angle étudiants et enseignants-chercheurs.

L'enseignement supérieur rayonne souvent par la place qui est donnée aux chercheurs et à leur cadre d'emploi : il en découle un encadrement optimal des étudiants sur un bassin de vie, et souvent une amélioration de leur cadre de vie et de recherche. Pour savoir si les politiques menées sont efficaces, il convient de dépasser les classements et d'avoir des éléments d'évaluation plus approfondis. De nombreux outils de rayonnement ont été pointés comme généralistes :

- La ville de Paris, qui a mis en place un conseil de la vie étudiante, fait aussi un travail en commun avec les CROUS, notamment sur l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux.
- La ville de Talence travaille sur l'attractivité des enseignants-chercheurs et l'accueil de leurs familles, et soutient la logistique aux initiatives étudiantes.
- La question du logement étudiant a souvent été citée, qu'il concerne des formes inter-générationnelles ou encore les Kaps de l'Afev, posant les étudiants comme ressource pour les territoires. ■

**Isabelle Delpérié (Grand Poitiers)** rapporte les échanges du second atelier qui portait sur l'attractivité et de rayonnement sous l'angle des relations entre enseignement supérieur - recherche et monde économique.

Trois présentations ont précédé les échanges entre participants : une intervention de la Caisse des Dépôts en Poitou-Charentes, comme acteur local du développement de l'économie et du « *biotopie des acteurs des universités et du supérieur* », le rôle d'une université de territoire comme l'Université de Bretagne-Sud et l'intégration de la notion de « chaîne de valeurs » allant de la formation à la création de richesse pour une collectivité locale comme le Grand-Poitiers. L'idée centrale de cet atelier est que pour favoriser la relation enseignement supérieur / développement économique, des structures complémentaires ne sont pas indispensables. Il existe déjà des partenariats, des clusters, des incubateurs, etc. Il est nécessaire de travailler sur l'adaptation des temps et des rythmes de chacun, notamment sur l'innovation organisationnelle et le travail en réseau des acteurs. Les collectivités ont ici un rôle important à jouer dans les rapprochements, en favorisant l'émergence des écosystèmes de l'innovation sur les territoires. ■

**François Rio (AVUF / Latitude)** est intervenu pour résumer le dernier atelier dont le thème était l'attractivité et rayonnement : logiques de concurrences ou de complémentarités entre les territoires.

Les collectivités n'ont pas de compétences propres en termes d'enseignement supérieur et de recherche, mais financent indirectement ce secteur. Il n'y a pas de lieu unique où l'ensemble des acteurs échange, mais une « *stratégie globale* », de l'État, des collectivités, des établissements. Les universités pensent que c'est à leur établissement de « *mettre en musique cette stratégie*. » La co-construction de stratégies est un outil pour favoriser le rayonnement et l'attractivité, un outil de cohérence mais aussi de négociation avec l'État. Le territoire lillois, par exemple, a pu expliquer sa mésaventure passée avec les acteurs du supérieur par une mise en concurrence systématique : cela a tout de même récemment créé « *un réflexe de collaboration pour aller vers une complémentarité* », notamment via un Schéma Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche. L'atelier s'est conclu avec une discussion sur les « *réseaux territoriaux de la connaissance, catalyseur des actions de chacun et nivelant les inégalités entre acteurs*. » ■



De gauche à droite, sur la photo, les trois rapporteurs des ateliers thématiques : **Marina Guilloteau** (Grand Poitiers), **Isabelle Delpérié** (Grand Poitiers) et **François Rio** (AVUF/Latitude).



## Intervention

### Synthèse des ateliers par Michel Grosseti sociologue

« Les rapporteurs ayant remarquablement synthétisé les propos tenus dans les ateliers, je me contenterai de quelques remarques.

Tout d'abord, je voudrais revenir brièvement sur l'histoire des universités françaises. Je comprends bien l'intérêt pour l'université de Poitiers de rappeler l'existence d'une université médiévale en 1431, de même que les toulousains peuvent se référer à la fondation de l'université de leur ville en 1229 par le traité de Paris qui mettait fin à la croisade contre les albigeois. Mais il faudrait rappeler que ces universités médiévales étaient déjà largement tombées en désuétude et avaient pour la plupart disparu lorsque la Convention les a abolies en 1793. Le système des facultés mis en place à partir de 1808 est d'une toute autre nature et il a fallu attendre la Troisième République et la loi de 1896 pour avoir une base des universités actuelles.

Ensuite, concernant l'atelier sur l'attractivité et le rayonnement, j'ai bien compris que les débats avaient porté sur les étudiants et sur les politiques destinées à les accueillir. Je me suis demandé s'il avait été question des circulaires récentes interdisant à certains de ces étudiants de prendre un emploi en France, circulaires qui ont posé de nombreux problèmes très concrets aux étudiants et à leurs professeurs. Plus largement, je me demande s'il ne fait pas relever le fait que beaucoup de politiques visent à attirer des étudiants issus de pays riches mais visent beaucoup moins les étudiants des pays pauvres ...

J'ai assisté à l'atelier sur les relations avec les milieux économiques, parce que c'est un thème sur lequel j'ai beaucoup travaillé. Il m'a semblé que les participants constataient les limites d'un modèle fondé sur l'exemple de Silicon Valley et cherchant à promouvoir l'innovation technique, les brevets,

les startups, etc. Ce modèle fonctionne très bien dans quelques villes comme Grenoble et Toulouse dans lesquelles a émergé un système associant des groupes industriels, des sociétés de services, des laboratoires de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et des start-ups. Mais les réussites sont rares et toute la politique des technopoles a été globalement un échec, les parcs technologiques construits à grands frais restant vides ou accueillant des entreprises qui n'ont pas grand-chose d'innovant. On voit bien que Poitiers, qui dispose d'un pôle scientifique très important, n'a pas de grande entreprise qui puisse interagir avec les laboratoires et doit chercher des formes de coopération impliquant les petites et moyennes entreprises, ce qui est très difficile. Je me suis aussi demandé si cet atelier avait suffisamment abordé la question des marchés du travail, qui sont un aspect essentiel des liens entre les universités et les milieux économiques locaux.

Enfin, concernant l'atelier consacré à la concurrence et la complémentarité des villes universitaires, il me semble que les acteurs publics surestiment la concurrence entre les villes. Après tout les situations de réelle compétition sont rares. Celle des IDEX en était une. Mais je voudrais ici évoquer l'étude de Claire Champenois sur les clusters de biotechnologies allemands (des sortes d'équivalents des pôles de compétitivité), qui montre que les villes qui ont échoué dans l'obtention de ces labels et des moyens afférant ont connu un développement économique dans les biotechnologies comparable à celles qui avaient gagné le concours. L'interprétation de Claire Champenois est que la mobilisation pour répondre à l'appel à projet est plus importante que le résultat. On peut aussi penser que ces politiques n'infléchissent que très superficiellement les tendances plus structurelles. Par ailleurs, la concurrence n'est pas forcément là où elle paraît être. Ainsi, vu de Paris,

Toulouse semble en concurrence avec Bordeaux ou Montpellier les métropoles les plus proches, alors que lorsqu'on examine le système scientifique, c'est avec Grenoble que la comparaison s'impose. De même, les universités des grandes villes peuvent percevoir comme concurrentes les antennes qu'elles ont-elles-mêmes créées dans les années 1980 et 1990 dans des villes moyennes alors que celles-ci semblent plutôt leur apporter des étudiants de maîtrise. Les études empiriques montrent que ces antennes si souvent décriées permettent à des étudiants modestes de s'engager dans des études supérieures, que le niveau de ces étudiants à la sortie est comparable à celui des étudiants des universités « mères » et que l'on y trouve aussi des équipes de recherche, notamment dans les IUT. Plutôt que les supprimer ou les laisser en l'état, on pourrait travailler à optimiser la complémentarité entre les établissements et le maillage territorial de l'enseignement supérieur et de la recherche. » ■







# Attractivité et rayonnement des villes universitaires

VENDREDI 23 MARS 2012 - POITIERS

## Conclusion

### Bilan et perspectives

François Rio, délégué général de l'AVUF a s'est montré rassuré quant à l'intérêt du thème de ce colloque. « L'attractivité pose d'autres questions dans les stratégies des acteurs en prenant en compte les attentes des étudiants. »

Le rayonnement et l'attractivité se travaillent localement, au sein et au service de chaque territoire. Les échanges du colloque ont été riches, et ont dépassé les sujets habituels. Cela pousse l'AVUF à aller plus loin et à la confronter à son rôle d'interface pour générer des échanges entre collectivités, pourtant très différentes les unes des autres.

#### PERSPECTIVES

Les grands thèmes prospectifs sur lesquels l'AVUF peut désormais organiser son travail sont nombreux :

- Accueil des enseignants-chercheurs, qualité de vie.
- Soutien aux initiatives étudiantes.
- Question du logement étudiant.
- Biotope enseignement supérieur et villes moyennes.
- Développement économique, innovation organisationnelle.
- Ecosystèmes de l'innovation.
- Les besoins locaux des entreprises.
- Financement de la recherche.
- Gouvernance locale de l'enseignement supérieur.

- Schémas locaux et régionaux de l'ES, stratégies.
- Complémentarité des acteurs locaux de l'ES.
- Réseaux territoriaux de la connaissance.
- Prospective de l'ES, de la concurrence à la complémentarité.
- Promotion sociale des jeunes.

« Ce colloque était de tout les points de vue un réussite. Merci à toutes et à tous et à très bientôt ! » ■

## A propos de l'AVUF

Hélène Mandroux, Présidente de l'AVUF et Maire de Montpellier :

« Notre association fédère près de 70 villes ou communautés d'agglomérations, de nature très différentes :

Il y a bien sûr des grandes villes universitaires comme Lille, Rennes, Lyon, Paris, Montpellier, etc. qui ont eu, ces dernières années, à se pencher de façon un peu particulière sur leur rayonnement, leur attractivité, à l'occasion des appels à projets « Plan Campus » et « Investissement d'avenir ». L'enjeu pour ces métropoles est d'acquiescer ou d'amplifier leur visibilité et leur reconnaissance internationale.

Mais l'AVUF comprends aussi de nombreuses villes moyennes, comme Bourges, Valence, Saint-Brieuc, Albi ou Lorient, pour lesquelles la question de l'attractivité universitaire est souvent cruciale, puisque une partie de leur vitalité économique, de l'équilibre démographique entre les générations, en dépendent. Pour ces villes moyennes il y a, entre autres, un enjeu particulier qui est de faire venir les cadres et techniciens dont les entreprises locales ont besoin, mais qui peuvent être dissuadés

par l'absence d'établissements d'enseignement supérieur pour leurs enfants.

Entre les deux, il y a les villes universitaires importantes, comme Poitiers, Reims ou Amiens ici représentées par leur Maire (ou Maire-Adjoint pour Reims), qui doivent élaborer une stratégie singulière pour pérenniser et développer leur enseignement supérieur, leur recherche, sans bénéficier directement des financements complémentaires attribués depuis 5 ans dans le cadre d'appels à projet. L'enjeu pour celles-ci est d'accompagner des universités plus ancrées dans leur territoire d'implantation, dans la mesure où l'autonomie induit un travail sur les spécificités, donc sur la différenciation.

De plus, l'AVUF fédère aussi des villes périphériques sièges de campus comme Villeurbanne, Nanterre, Villeneuve d'Ascq, ou Talence, présente aujourd'hui pour la première fois dans un colloque de notre association, qui connaissent de fortes concentrations étudiantes peu intégrées à la ville. Ces villes aspirent légitimement à mieux intégrer leur campus dans le tissu urbain, et réciproquement. L'enjeu pour elles est de prendre leur part dans des stratégies de métropoles, tout en affirmant leur identité. »

Info+

Sites Internet : <http://www.avuf.fr>

<http://www.colloques-avuf.com/>

Email : [presidence@avuf.fr](mailto:presidence@avuf.fr) ou [dg@avuf.fr](mailto:dg@avuf.fr)